



Conseil des droits de l'homme

32^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

République slovaque

Genève, le 28 janvier 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la République slovaque et la remercie pour son rapport national.

La Suisse s'alarme de la persistance de la discrimination de la communauté Rom en Slovaquie. **Elle recommande à la Slovaquie de mettre fin à toute forme de pratique discriminatoire à l'égard des Roms, notamment dans l'accès à l'éducation, au logement, aux soins de santé, aux services sociaux et à l'emploi.**

La Suisse est en outre préoccupée par la détérioration de la situation en matière de liberté d'expression et de liberté des médias en Slovaquie. **La Suisse recommande à la Slovaquie de prendre les mesures nécessaires afin que la sécurité des journalistes soit assurée et que les médias puissent s'exprimer librement sans encourir des sanctions pécuniaires excessives.**

Enfin, **la Suisse recommande à la Slovaquie de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.**

Je vous remercie, Monsieur le Président.